



Rapport Annuel 2010

Bureau d'Appui aux Gestionnaires locaux

S O M M A I R E

PREAMBULE	3
1 - INTRODUCTION.....	4
2 - REALISATIONS DU BUREAU D'APPUI AUX GESTIONNAIRES LOCAUX.....	5
2.1 : Présentation de l'équipe	5
2.2 : Missions sur le terrain	5
2.3 : Projets suivis dans le cadre de l'animation sociale	5
2.4 : Phases et étapes réalisées au cours de l'année 2010	6
2.5 : Publics rencontrés en 2010.....	7
2.6 : Registre des visites des associations au BAGL	7
2.7 : Rapportage	7
3 - RESULTATS 2010 DU BAGL	8
3.1 : Suivi des conventions de financement (Programme Belge).....	8
3.2 : Analyse du registre des visites des associations au BAGL.....	8
3.3 : Suivi de la collecte en 2010	10
3.4 : Renforcement des capacités des gestionnaires locaux.....	11
3.5 : BaseLine du BAGL	12
4 - DOCUMENTATION ET CAPITALISATION DES ACTIVITES.....	13
4.1 : Rapportage	13
4.2 : Les études réalisées par le BAGL	13
4.4 : Evaluations externes du projet	14
5 - PLANNING ET PERSPECTIVES DU BAGL.....	16
5.1 : Plan de charge du BAGL	16
5.2 : programme Belge – Programmation prévisionnelle de l'animation sociale	17
5.3 : Programme ONEP - Programmation prévisionnelle de l'animation sociale	17
6 - CONTRAINTES ET RECOMMANDATIONS	18
6.1 : Contraintes	18
6.2 : Recommandations :	18
Annexes.....	19

PREAMBULE

Après deux années d'activités, l'équipe du BAGL a retravaillé la forme de son rapport annuel afin de le rendre plus simple et plus lisible. Il est directement orienté sur les objectifs, les activités et les résultats.

Il s'appuie sur l'analyse globalement positive effectuée par la mission d'évaluation à mi-parcours (septembre-octobre 2010).

L'information y est condensée. Nous retrouvons en annexes l'ensemble des détails des projets et des bases de données nécessaires à l'évaluation exacte des actions du BAGL.

De plus, 2011 sera une année de renouveau pour le BAGL. En effet, suite au départ à la retraite du chef de bureau et aux démissions de deux animateurs, la reconstitution de l'équipe est à faire.

Historique

Le bureau d'appui aux gestionnaires locaux est créé au sein de la DR1/Agadir depuis novembre 2008. Il est intégré dans l'organigramme de la DR1 en novembre 2008 et est rattaché à la Division de Développement.

Missions :

- Accompagner le développement et la pérennisation des installations d'Alimentation en Eau Potable « AEP » et d'assainissement gérées par des gestionnaires locaux en milieu rural.
- Accomplir la mission de l'animation sociale, et appliquer l'approche participative dans la mise en œuvre des projets d'AEP en milieu rural,
- Assurer la formation, l'encadrement et l'assistance technique des gestionnaires locaux.
- Etre l'interface entre les différents services de l'ONEP et les gestionnaires locaux
- Suivre les participations financière des concernés dans les projets d'AEP,
- Suivre les indicateurs de gestion du service d'AEP gérés par les GL.

Composition :

En 2010, Il se compose d'un chef de bureau, d'un sociologue et de trois animateurs.

Méthodologique de l'animation

La méthodologie de l'animation sociale est basée sur le guide de l'animation sociale de l'ONEP. Il s'agit d'une méthodologie participative qui se compose de 3 phases et 5 étapes. Chaque phase/étape présente un cadre logique qui accompagne la mise en œuvre des projets d'AEP rurale. (Voir Annexe1 : Résumé du guide d'animation sociale de l'ONEP)

Actualités et défis

La mission d'évaluation à mi-parcours – octobre 2010, a souligné les bons résultats du BAGL (notamment en terme de collecte), et l'importance de son positionnement comme guichet unique de l'animation sociale à la DR1.

Afin de pérenniser le BAGL, une réflexion sur la quantification des coûts et bénéfices du BAGL est en cours. Sous forme de plan de charge prévisionnel, cet outil permettra d'évaluer les besoins en animation nécessaires à l'ONEP pour la mise en œuvre de son programme 2011 – 2015.

Fin 2010, le bureau a souffert de deux démissions (un animateur et une animatrice) et de la mise à la retraite du chef du bureau.

Un défi pour 2011 sera donc de relancer les activités du BAGL, grâce au remplacement du chef de bureau et aux recrutement(s) d'animateur/trice ; sur base de l'expérience accumulé durant ces deux premières années d'activités.

2 - REALISATIONS DU BUREAU D'APPUI AUX GESTIONNAIRES LOCAUX

2.1 : Présentation de l'équipe

En 2010, l'équipe se compose de cinq (05) membres :

- 01 chef du bureau (ONEP)
- 01 sociologue (CTB)
- 01 animateur (CTB)
- 02 animatrices (CTB)

2.2 : Missions sur le terrain

Les missions sur le terrain réalisées par l'équipe du BAGL sont principalement consacrées aux projets d'AEP du programme ONEP et aux projets financés dans le cadre du programme Belge/ONEP, dans la région du Souss-Massa-Draa.

Une partie des activités est également liée aux termes de référence de la mission du BAGL (gestion des conflits, sensibilisation dans les écoles, ...)

Personnel du BAGL	Total HJ réalisé en 2010
ONEP	224
Sociologue	225
Animateurs (trices)	661

Tableau 1: Total Homme-Jour 2010

2.3 : Projets suivis dans le cadre de l'animation sociale

Les projets d'AEP suivis et animés par le BAGL en 2010, sont :

Projets financés dans le cadre du programme ONEP

Province	Projets AEP	Communes Rurales	NB. douars	Mode de dessert
Agadir Ida Outanan	AEP 115 douars d'Agadir	Tamri, Tahgazout et Imsouane	115	BF
Chtouka Ait Baha	AEP 137 douar d'Ait Baha	Ait Mzal, Imi Mkouren, Sidi Abdella Elbouchouari, Sidi Boushab et Ait Quadrim.	137	BF
Tiznit	AEP de 9 douars de Tiznit « la coopération Maroc – Espagnole »	Dkhila, Amour, Anou Izem, Idoublaid, Oukerz, Takzou, Akhbrich, Id Lgarbouz et Bifissane	9	BF
Chtouka Ait Baha	AEP de 15 douars de Massa	Massa et Sidi Ouassay	15	BI
Total			276	

Tableau 2: Projets suivis dans le cadre de l'animation sociale - programme ONEP

Projets financés dans le cadre du programme Belge

Province	Projets AEP	Communes Rurales	NB. douars	Mode de dessert
Tiznit	Centre de Tighmi et douars avoisinants	Tighmi	27	BF
	Centre d'Elmaâder	Elmaâder	Centre ONEP	BI
	9 douars d'Ouarzmimine	Rasmouka	9	BF
Chtouka Ait Baha	20 douars de Belfaâ	Belfaâ	20	BF
	75 douars Ait Baha	Ait Mzal	50	BF
		Ait Ouadrim	25	BF
	45 douars de Sidi Boushab	Sidi Boushab	45	BF
	D'Ait Milk	Ait milk,	95	BI
		Belfaa	6	BI
Centre Ida Ougnidif	Ida Ougnidif	Centre ONEP	BI	
Agadir Ida Outanan	35 douars d'Immouzer	Immouzer	35	BF
Sidi Ifni	Centre de Tioughza et douars	Tioughza	41	BF
Sidi ifni	Centre de Tlat Lkhsass et de 244 douars avoisinants (projet ancien)		244	BF
Total	-	-	597	

Tableau 3: Projets suivis dans le cadre de l'animation sociale - programme belge

2.4 : Phases et étapes réalisées au cours de l'année 2010

Phase 3 - étapes 1 et 2 (activités regroupées) de l'animation sociale :

- Sensibilisation de la population sur le projet,
- Analyse de l'état d'avancement de la collecte,
- Etablissement des listes des chefs de ménages.

Projets animés :

- les projets d'AEP financés dans le cadre du programme Belge,(597 douars)
- projet de la coopération espagnole (9 douars)
- projet ONEP : 137 douars d'Aït Baha – 1ère tranche (137 douars)

Phase 3 - étape 3 de l'animation sociale :

- Mise en place d'une gestion communautaire locale et associative des projets dont les travaux sont achevés
- Renforcement des capacités des gestionnaires locaux en matière de la gestion durable de service de l'eau potable et de l'assainissement.
- Suivi de la contribution de la population et des communes bénéficiaires

Projets animés :

Projets ONEP :

- 115 douars d'Agadir
- 10 douars de Massa
- 05 douars de Sidi Ouassay.

Phase 3 - étape 4 de l'animation sociale :

- Formation des UG sur les règles de gestion d'AEP, assainissement, l'hygiène et l'entretien des BF
- Analyse et suivi de la participation financière de la population et des communes bénéficiaires

Projet animé :

- Projet belge de Tlat Lakhsas (Programme Belge 2004),

2.5 : Publics rencontrés en 2010

Pendant la réalisation des missions de sensibilisation des bénéficiaires et le suivi des projets d'AEP, l'équipe du BAGL a touché le public suivant :

Nb de Provinces	Nb de communes	Nb de douars concernés	Les représentants des douars présents aux réunions
4	10	369	5420 (dont 1324 femmes)

Tableau 4: Profil des bénéficiaires - année 2010

2.6 : Registre des visites des associations au BAGL

Un registre des visites est tenu à jour au BAGL.

La fréquence de ces visites illustre le bon fonctionnement comme « guichet unique » de l'animation sociale.

Les résultats sont analysés au chapitre 3 : résultat du BAGL.

2.7 : Rapportage

Types de documents produits par la BAGL :

- Rapport de mission
- Rapport d'animation sociale des projets par CR
- Rapport mensuel
- Rapport semestriel (supprimé pour les années à venir)
- Rapport annuel
- Plan de charge prévisionnel du BAGL (en cours)

Les résultats, contraintes et perspectives de chaque mission d'animation sociale sont documentés dans un compte rendu d'activité du bureau d'appui et reportés dans le rapport mensuel du BAGL. Ceux-ci sont repris dans le rapport final d'animation sociale de chaque commune.

Une note sur le plan de charge prévisionnel est en cours afin d'estimer les besoins (homme-jour selon les profils) en animation sociale des projets selon leur nombre, leur taille, le nombre de douars bénéficiaires, etc.

3.1 : Suivi des conventions de financement (Programme Belge)

L'état des conventions de financement avec les communes rurales est comme suit :

Province	Commune Rurale	Date de signature				Observations
		CR	DR1	Province	DGCL	
Ctouka Aït Baha	Aït M'Zal	14/01/2010	18/02/2010	04/03/2010	06/05/2010	Signée et approuvée
	Belfaâ	14/01/2010	18/02/2010	04/03/2010	06/05/2010	
	Sidi Boushab	14/01/2010	18/02/2010	04/03/2010	06/05/2010	
	Aït Ouadrim	14/01/2010	18/02/2010	04/03/2010	06/05/2010	
	Ida Ougnidif	14/10/2008	20/11/2008	08/01/2009	25/02/2009	
	Aït Milk	11/11/2007	20/11/2007	21/12/2007	03/01/2008	
	Avenant à la convention d'Ait Milk	19/07/2010	16/08/2010	30/08/2010		Envoyée à DEP le 09/09/2010 pour signature DGCL
Agadir Ida Outanane	Imouzzer	01/02/2010	01/02/2010	05/02/2010	13/04/2010	Signée et approuvée
Tiznit	Tighmi	06/01/2010	03/02/2010	10/03/2010	30/06/2010	
Tiznit	Rassmouka	31/08/2010	06/10/2010	9/10/2010	13/10/2010	Signée et approuvée
	El Maâder El kbir	13/06/2008	10/07/2008	29/09/2008	08/10/2008	Signée et approuvée
	Tizoughrane					En attente
Sidi Ifni	Tioughza	06/01/2010	03/02/2010	05/04/2010	30/06/2010	Signée et approuvée

Tableau 5: état des conventions de financement

3.2 : Analyse du registre des visites des associations au BAGL

Un des objectifs du Bureau d'appuis aux gestionnaires locaux est d'améliorer les relations entre l'ONEP et ses partenaires, ainsi que sa visibilité au sein de la DR1.

Le registre des visites est un bon indicateur de la qualité et de la visibilité du BAGL comme guichet unique de l'animation au sein de l'ONEP

Nombre de visites

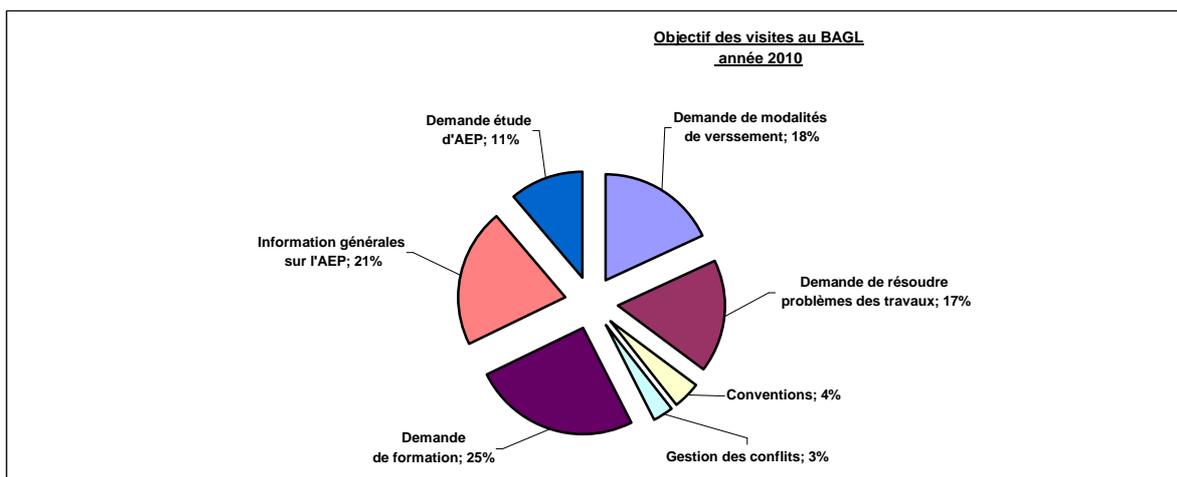
En 2009, le BAGL a enregistré environ 100 visites. En 2010 leur nombre est passé à 195. Avec une **croissance de presque 100 %**.

Moyenne : 16 visites par mois.

Objectif des visites

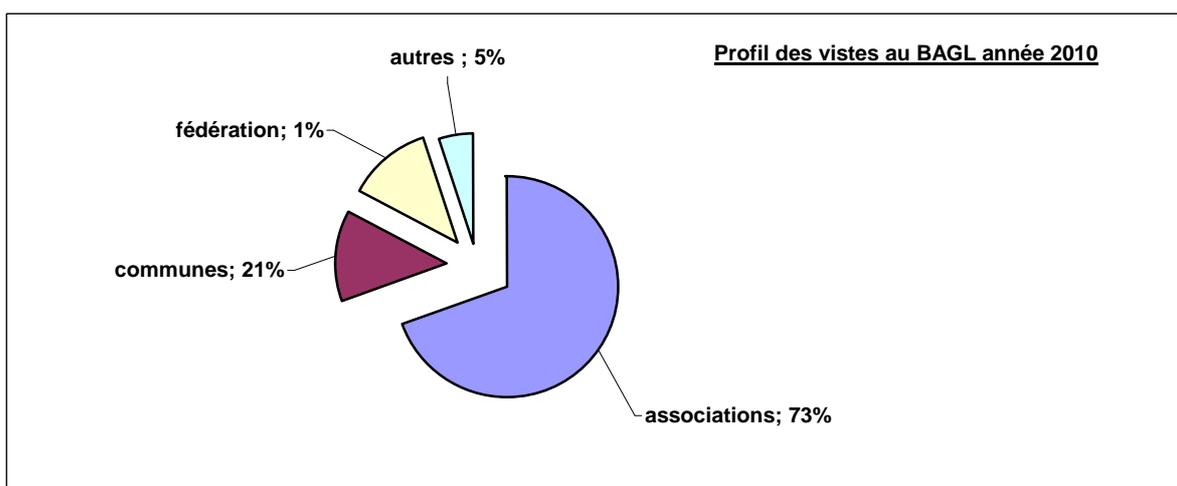
A travers les entretiens avec les visiteurs on a constaté que la majorité sont gestionnaires locaux. Ils se dirigent vers le bureau pour:

- Déposer les copies des reçus des versements bancaires ou pour mettre le visa de l'ONEP sur leurs chèques avant de les remettre à la banque pour encaissement
- Discuter des problèmes liés aux travaux, à savoir : l'emplacement des BF, compensation, remédier aux traces des travaux...
- Demander la formation et le renforcement des capacités des gestionnaires locaux du service de l'eau potable dans la région.



Par ailleurs le BAGL permet également aux gestionnaires locaux d'avoir un accès permanent à l'information sur les différentes actions des projets de l'ONEP dans le domaine d'AEP rurale.

Profil des visiteurs



- **73%** des visites au BAGL sont des associations de l'eau potable
- **21%** sont des représentants des communes.

Points forts

- Le registre des visites des gestionnaires locaux est un outil qui permet d'explorer les besoins des différents usagers de l'eau.
- Le BAGL jouit d'une bonne visibilité au sein de la DR1 et vis-à-vis des bénéficiaires.
- Toutes les demandes sont prises en considération et transmises aux services compétents de l'ONEP.
- Les bailleurs de fonds, communes, la KFW, la JICA suivent également les activités du BAGL.
- Le nombre croissant de visites montre la nécessité de l'existence d'un **accueil permanent**.

3.3 : Suivi de la collecte en 2010

La participation financière de la population et des communes rurales aux projets d'AEP est un indicateur quantitatif tangible qui permet de mesurer à la fois la performance de BAGL et le respect des orientations du guide méthodologique d'animation de l'ONEP.

Les résultats de l'animation sociale sont suivis, mesurés et mis en graphique (voir annexes)

Ces graphiques permettent aussi de rassembler une base de données et des résultats pour mesurer l'efficacité de l'animation sociale de la population pour chaque projet.

L'état d'avancement de la collecte auprès des populations est repris dans le tableau ci-dessous, pour l'ensemble des projets animés par le BAGL :

Province	Projets AEP	AEP	Montant à collecter en Dh	Montant collecté en DH		
Chtouka Aït Baha	Ait Milk	Programme BELGE	8599500	1091000		
	Ait Baha (50douars douars d'Aït M'Zal)		296500	120500		
	Ait Baha (25 douars d'Aït Ouadrim)		132500	76500		
	Sidi Boushab (45 douars)		615000	73500		
	Belfaa		800000	800000		
TIZNIT	Ourzmimen		87000	44750		
	Tighmi		119500	50000		
	Tizoughrane		convention en attente			
Sidi Ifni	Tioughza(+centre)		470000	243000		
Agadir Ida Outanane	Imouzzar		540000	0		
Tiznit	projet espagnol	235000	0			
CHTOUKA AIT BAHA	137 douars Aït Baha (1ère tranche)	948000	839000			
AGADIR I O	115 Douars d'Agadir	1191500	879 025			
CHTOUKA AIT BAHA	10 de Massa	Programme ONEP	12250000	0		
	05 Douars de Sidi Ouassay					
	Tizi N'Takouchte				632500	0
	Tanalte				50000	0
			26967000	4217275		

Tableau 6: état globale de la contribution de la population

A signaler le début de l'animation des projets AEP des 15 Douars de Massa et Sidi Ouassay en novembre 2010. Les données de ces projets seront analysées en 2011.

A titre d'exemple :

- le projet d'AEP des 115 douars d'Agadir (programme ONEP)

Les travaux ont commencés en décembre 2007, avec 0% de la participation financière de la population. Après le premier passage de l'équipe du BAGL, la collecte est montée à 25%. Fin 2010, elle est passée à 89%.

- le projet d'AEP des 9 douars d'Ouarzmimen

Grâce au passage de l'équipe du BAGL, la collecte de la participation financière de la population a atteint 55% avant le démarrage des travaux.

- les **projets** appartenant au **programme Belge** : 2008-2012

La phase 3, étape 2 de l'animation sociale a débuté en janvier 2010.

L'évolution de la collecte de la participation financière de la population des douars bénéficiaires des projets d'AEP financés dans le cadre du programme Belge est comme suit :

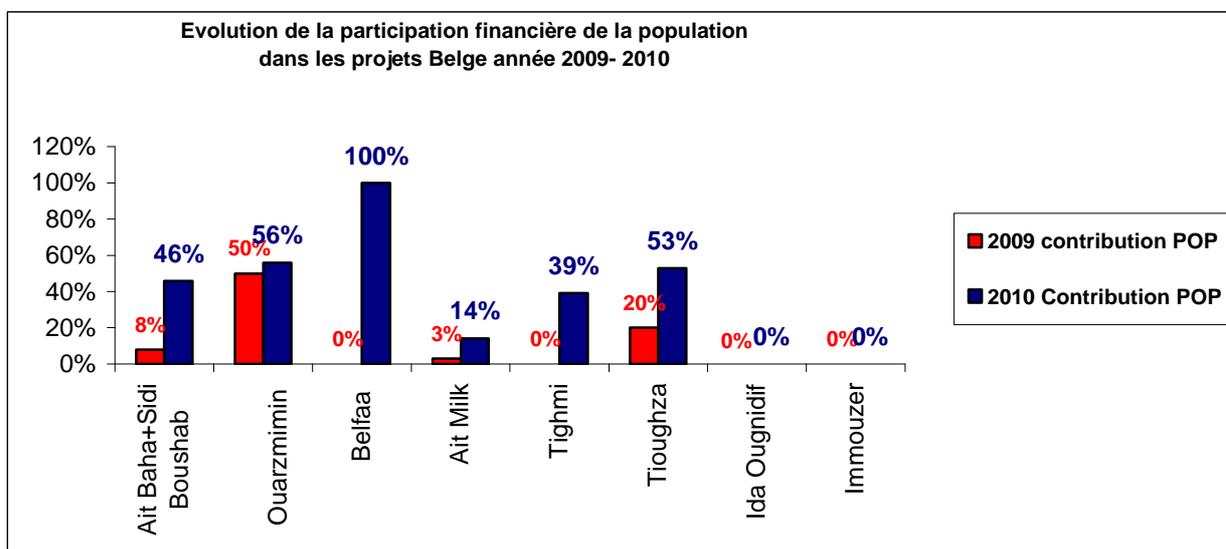


Illustration 1: Evolution de la participation financière de la population dans les projets du programme belge - années 2009-2010

Dans la majorité des cas des projets financés dans le cadre du programme Belge la population a payé 50% de leur contribution avant le début des travaux de la desserte.

3.4 : Renforcement des capacités des gestionnaires locaux

Dans le cadre de renforcement des capacités et des performances des associations de l'eau potable – phase 3 étape 4 – la DR1 a réalisé en 2010 quatre sessions de formation.

Objectif

- Renforcer les capacités des associations en matière de gestion de service de l'eau potable et assainissement, sur les plans financier, administratif, communication, gestion de conflits et technique.
- Capitaliser la gestion communautaire de l'eau potable
- Renforcer les liens de communication entre les associations, l'ONEP et les communes concernées par les projets d'AEP
- Garantir la réussite du programme d'AEP et d'assurer la pérennité des installations et des ouvrages gérés par les gestionnaires locaux

Formations : 2010

Dates	Province	Communes	Représentants		Participants	
			Associations	CR	assoc.	CR.
Du 19 au 24 /04/ 2010	Taroudant	14	17	11	47	11
Du 16 au 21/05/2010	Chtouka Ait Baha	1	18	01	36	01
27/09 au 01/10/2010	Chtouka ait Baha	3	16	02	38	02
18 au 23/10/2010	Taroudant – Tizni	14	16	10	42	10
TOTAL	03	32	67	24	163	24

Tableau 7: Liste des formations 2010 – descriptif des bénéficiaires

Enseignement

Selon l'évaluation de la formation et l'interview avec les bénéficiaires sur place, ces sessions de formation **ont répondu aux attentes réelles** des gestionnaires locaux.

Néanmoins, le besoin en matière de formation persiste et il est toujours exprimé, soit pendant le contact avec la communauté sur le terrain soit par les visiteurs qui se rendent aux locaux de BAGL.

Guide pratique au profit des Associations et Commune usagers du service de l'eau potable et d'assainissement

Afin de renforcer l'impact de ces formations et de diffuser leur enseignement, un *guide pratique au profit des Associations et Commune usagers du service de l'eau potable et d'assainissement* est en cours d'élaboration.

Ce guide est réalisé suivant une démarche participative, impliquant l'ensemble des divisions et services concernés de l'ONEP.

Une recherche de partenariat est en cours avec le coopération espagnole pour son édition.

Une première maquette est prête. Des consultations sont actuellement en cours pour lancer son édition (tirage envisagé : 1 500 exemplaires)

3.5 : BaseLine du BAGL

Afin de combler à la faiblesse des indicateurs présents dans le TdR du programme Belge, une BaseLine a été créée en interne et approuvée en CoPil et par l'évaluation à mi-parcours. Celle-ci permet de suivre l'avancement et l'évolution des activités du BAGL. Elle est mise à jour mensuellement.

Cet outil de suivi et de monitoring n'est pas encore suffisamment approprié par l'équipe du BAGL. L'objectif est d'en faire un réel outil de suivi en 2011.

4.1 : Rapportage

Rapport mensuel

Chaque fin du mois, l'équipe du bureau d'appui aux gestionnaires locaux élabore un rapport mensuel qui contient les activités réalisées pendant le mois.

Les rapports mensuels rédigés sont diffusés à l'ONEP (DR1/DP/DEP/DFi) et à la CTB-Rabat chaque fin du mois durant toute l'année 2010.

Rapport semestriel

En 2010, l'équipe du bureau d'appui aux gestionnaires locaux produit un rapport semestriel qui contient les activités et les réalisations pendant six mois.

Ce rapport est également diffusé à l'ONEP (DR1/DP/DEP/DFi) et la CTB-Rabat. Il sera supprimé à partir de 2011.

Rapport annuel

Chaque année, l'équipe du bureau d'appui aux gestionnaires locaux élabore un rapport annuel contenant les activités, résultats, et perspectives du BAGL.

Celui-ci est également diffusé à L'ONEP (DR1/DP/DEP/DFi) et la CTB-Rabat.

Rapport d'animation sociale des projets

Le déroulement et les résultats de chaque phase de la mise en œuvre du projet sont documentés et enregistrés dans un **rapport provisoire d'animation** dans lequel s'ajouteront les données de chaque étape d'animation sociale.

Par ailleurs, **le rapport final d'animation sociale** par commune réunira toutes les informations et les résultats de toutes les phases de l'animation du projet d'AEP.

Ces rapports sont donc élaborés en parallèle à l'état d'avancement de l'animation sociale dans les douars.

Celui-ci est également diffusé à L'ONEP (DR1/DP/DEP/DFi), à la CTB-Rabat et à la commune concernée par le projet.

4.2 : Les études réalisées par le BAGL

Plan de charge

Objectif

Quantification du personnel nécessaire à la poursuite des activités d'animation et de sensibilisation du BAGL afin de maintenir la bonne qualité des résultats actuels (cfr Rapport d'évaluation à mi-parcours), en terme de communication, sensibilisation, popularité, collecte et accompagnement des projets.

Etat d'avancement

Sur la base des activités réalisées par le BAGL ces deux dernières années, des ratios seront calculés afin de déterminer la quantité d'homme (animateur, sociologue, chef de bureau) nécessaire par étape de l'animation sociale (guide d'animation sociale de l'ONEP).

Cela permettra d'estimer les coûts de l'animation sociale, que l'on pourra mettre en parallèle avec des indicateurs tangibles comme le montant de la collecte.

Une note succincte sera présentée au VIème CoPil du programme.

4.3 : Documents didactiques et outils réalisés par le BAGL

Résumé du guide de l'animation sociale de l'ONEP

Il s'agit du découpage sous forme de cadre logique de l'animation sociale prévue dans le guide méthodologique de l'animation sociale de l'ONEP

Grille de suivi des projets

Pour chaque projet, une grille type permet de suivre l'évolution globale de celui-ci.

Cette grille met en parallèle l'avancement du projet, les phases d'animation réalisées, et l'évolution de la collecte auprès de la population bénéficiaire.

BaseLine

Afin de combler à la faiblesse des indicateurs présents dans le TdR du programme Belge, une BaseLine a été créée en interne et approuvée en CoPil et par l'évaluation à mi-parcours. Celle-ci permet de suivre l'avancement et l'évolution des activités du BAGL. Elle est mise à jour mensuellement.

Registre des visites

Celui-ci est devenu un outil permettant d'analyser la fréquence et le profil des visiteurs. Il permet également de mesurer la visibilité du BAGL et l'intérêt de son positionnement comme guichet unique de l'animation sociale.

Guide pratique au profit des Associations et Commune usagers du service de l'eau potable et d'assainissement

Afin de renforcer l'impact de ces formations et de diffuser leur enseignement, un *guide pratique au profit des Associations et Commune usagers du service de l'eau potable et d'assainissement* est en cours d'élaboration.

4.4 : Evaluations externes du projet

Evaluation de la qualité des prestations de la Coopération Technique Belge 2010 - Juin 2010 (Direction Générale de la Coopération au Développement)

Une réunion a été tenue au siège de la DR1 (Bureau d'appui) le 23/06/2010 étaient présent

- Jacqueline Lienard : service de l'évaluation spéciale
- Bob Peeters : consultant
- Abdeeljalil Derj : socio économiste

La commission s'est rendue à la commune de Tighmi dans la province de Tiznit pour s'enquérir des activités menées par le BAGL, notamment l'animation.

Pendant cette commission les évaluateurs ont tenu plusieurs réunions avec la population concernée dans les différents douars (femmes et hommes).

Le BAGL n'a pas été informé des résultats de cette mission.

Evaluation à mi-parcours

Date de la mission : du 26 septembre au 11 octobre 2010.

Consultant :

- Olivier Demeure, chef de mission, ingénieur du génie rural, spécialiste de la distribution d'eau potable et de l'assainissement.

- Slimane Aziki, docteur (ULB) en Gestion de l'Environnement et Développement Local, expert national.

Dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du « Programme d'approvisionnement en eau potable en milieu rural », le travail du BAGL fut l'objet d'une analyse critique. Celui-ci souligna l'importance et la bonne qualité du travail du BAGL, ainsi que la pertinence du positionnement de celui-ci comme guichet unique de l'animation sociale. Extrait :

« Le travail effectué actuellement par l'équipe de l'animation sociale en appliquant les termes du guide de l'ONEP en la matière est très satisfaisant malgré quelques légers écueils liés à la structuration du travail sur le terrain (utilisation des supports, modération professionnelle). L'effort de l'équipe de l'animation sociale se concrétise davantage par l'augmentation des collectes de fonds auprès des CR que des populations, cet effort témoigne de la confiance et de l'efficacité de l'approche (participative) déployée par l'équipe de l'animation sociale. Un changement radical a été observé à ce niveau après la mise en place de l'animation sociale sur tous les plans renforçant ainsi le capital Confiance des populations rurales envers l'ONEP et la l'efficience des actions de ce dernier » Extrait du rapport d'évaluation page 40

5.1 : Plan de charge du BAGL

Le plan de charge détaillé du bureau d'appui a été réalisé : (voir annexe de rapport).

Ci-dessous la liste des projets d'AEP envisagé pour l'animation sociale 2011 - 2015

Programme Belge MOR 0703411

Province	Nbre CR	Projets CTB (programme 2011-2013)	POP	Nbre douars
Chtouka Aït Baha	1	Ait Milk	19 360	105
Chtouka Aït Baha	2	75 Ait Baha (2ème tranche) (Aït M'Zal et Aït Ouadrim)	13 731	75
Chtouka Aït Baha	1	Sidi Boushab	13 000	45
Tiznit	1	Tighmi	2 689	9
Sidi Ifni	1	Tioughza(+centre)	8 639	41
Chtouka Aït Baha	1	Belfaa	11 3000	20
Tiznit	1	Ourzminen	13 540	9
Agadir Ida Outanane	1	Imouzzer	7 500	50
Tiznit	1	Tizoughrane	7 050	50
			72 509	400

Projet ONEP contrat – programme.

Province	Nbre CR	Projets ONEP (programme 2011-2015)	Nbre douars
TIZNIT	5	Projet Espagnol	9
CHTOUKA A B	3	137 doars Aït Baha (1ère tranche)	137
AGADIR I O	3	115 Douars d'Agadir	115
CHTOUKA A B	1	15 Douars de Massa	15
CHTOUKA A B	1	Tizi N'Takouchte	11
CHTOUKA A B	1	Tanalt	3
Taroudant	11	AEP des pops rurales de Taroudant a/p bge AOULOZ	200
AGADIR I O	3	AEP drs région Agadir 2ème tranche à/p de la future adduc d'Agadir	100
TIZNIT	1	AEP drs cercle Anzi à/p du bge youssef ben tachafine	150
CHTOUKA A B	3	AEP douars de la région d'Ait Baha (2ème phase)	200
TIZNIT	1	AEP douars cercle de Tafraout à/p des ressources locales	100
Guelmim	1	AEP pop rurales des douars relevant de la CR AIT BOUFOULENE	50
Guelmim	3	AEP douars par BI (LABIAR-ASRIR-AFERKET)	15
Guelmim	1	AEP du douar Hassi Lgah relevant de la CR d'AFERKAT	1
Guelmim	1	AEP des douars de Ifran A/ Atlas et Timoulay	10
Guelmim	1	AEP des douars relevant de la commune plage blanche	15
OUARZAZATE	1	AEP centre GHASSATE et drs (CR Taghzout Nait Atta)(produc et distrib)	21
OUARZAZATE	1	AEP centre Ait ZINB et drs (CR Taghzout Nait Atta) (produc et distrib)	20
ZAGORA	1	AEP centre TAGHBALT et drs (CR Taghzout Nait Atta) (produc et distrib)	25
TIZNIT	1	AEP des douars de la commune de BOUTROUCH	43
TIZNIT	1	AEP des douars de la commune de ANFEG	30
TIZNIT	1	AEP des douars de la commune de TIGHIRT	50
			1 320

Ce plan de charge est un signal fort pour l'ONEP pour renforcer l'équipe de BAGL et lui permettre de couvrir d'avantage les différentes missions liés à l'ensemble des projets à réaliser.

Pour l'ensemble de ces projets, la programmation prévisionnelle de l'animation sociale est prévue comme suit :

5.2 : programme Belge – Programmation prévisionnelle de l'animation sociale

Nbre CR	Projets CTB (programme 2011-2013)	POP	Nbre douars	2011												
				J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
1	Ait Milk - Belfaa	19 360	101	Phase3 étape3										Phase 3 étape 4		
2	75 Ait Baha (2ème tranche) (Ait M'Zal et Ait Ouadrim)	13 731	75				Phase3 étape3									Phase 3 étape 4
1	Sidi Boushab		45			Phase3 étape3										
1	Tighmi	2 689	9	Phase 3 étape 3							Phase 3 étape 4					
1	Tioughza(+centre)	8 639	41							Phase 3 étape 4						
1	Belfaa	8450	20			Phase3 étape3									Phase 3 étape 4	
1	Ourzmimen	13 540	9		Phase 3 étape 3										Phase 3 étape 4	
1	Imouzzar	7 500	50											Phase 3 étape 1		
1	Tizoughrane	7 050	63							Phase 3 étape 1					Phase 1	
10. CR		72 509	413													

5.3 : Programme ONEP - Programmation prévisionnelle de l'animation sociale

Nbre CR	Projets AEP en cours d'animation	POP	Nbre douars	2011												
				J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
5	Projet Espagnol	1500	9				Phase3 étape3									Phase 3 étape 4
3	137 douars Ait Baha (1ère tranche)	15 000	137				Phase 3 étape 4									Phase 3 étape 5
3	115 Douars d'Agadir	14 600	115				Phase 3 étape 4									
1	15 Douars de Massa – Sidi Ouassay	13 000	15			Phase 3 étape 3							Phase 3 étape 4			
1	Tizi N'Takouchte	6 325	11		Phase 3 étape3											
1	Tanalt	500	3		Phase 3 étape3											
14. CR		50925	290													

6.1 : Contraintes

Parmi les contraintes enregistrées :

- La démission d'une animatrice et de l'animateur a perturbé le déroulement des activités du BAGL, qui ne sont pas à jour.
- La désignation d'un nouveau chef du bureau n'est pas encore faite par l'ONEP.
- La révision des taux de participation financière de la population et des communes dans les projets (BI) cas d'Ait Milk, 10 Douars de Massa et 05 douars de Sidi Ouassay a créé une réticence des bénéficiaires sur la collecte de leurs participation financière qui est passé de 2500dh à 3500dh par BI.
- La réduction de l'équipe à un sociologue et une animatrice, ne permettra pas de réaliser le plan d'action prévisionnel de BAGL en 2011.
- La vision de la continuité de BAGL n'est pas encore claire.

6.2 : Recommandations :

- Renforcement de l'équipe du BAGL pour faire face au plan de charge
- Capitalisation des outils et des documents produits par leBAGL
 - Utilisation trimestrielle de la BaseLine avec prises de décisions.
 - Edition du guide pratique au profit des Associations et Commune usagers du service de l'eau potable et d'assainissement
 - Trimestriellement, édition d'un catalogue « suivi de la mise en œuvre des projets » (graphique)
- Renforcement des capacités des gestionnaires locaux du service de l'eau potable
- Intégration dans la démarche de la dimension environnementale de la fourniture d'eau potable en milieu rural
- Finalisation du plan de charge du BAGL, pour approfondir l'analyse du coût et des bénéfices de l'animation sociale

Annexes

- Résumé du guide méthodologique de l'animation sociale de l'ONEP
- BaseLine
- Avancement des projets
 - Programme belge
 - Programme ONEP

Résumé du guide méthodologique de l'animation sociale de l'ONEP

MATRICE RESUMEE DU « GUIDE DE L'ANIMATION SOCIALE » POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS d'AEP EN

MILIEU RURALE

Phase de l'animation sociale pour la mise en œuvre des Projets AEP	Objectifs	Contenu	Modalités	Résultats
<p>1. information des autorités locales et planification avec les CR</p> <p><u>Cette étape signifie que l'identification préliminaire des coûts et la mobilisation des financements a déjà été fait par l'ONEP</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Informer les autorités provinciales et les élus sur les projets retenus par l'ONEP ; • S'assurer de l'adhésion des partenaires. • Planifier la mise en œuvre au niveau des CR. 	<ul style="list-style-type: none"> • Recueillir les réactions des autorités et des élus sur la conception du projet et les conditions d'accès à l'BF/BI • Arrêter la date de la planification et de l'engagement définitif de la commune • Souligner la contribution financière de chaque partenaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Information des autorités par écrit • Coordonner avec les autorités l'invitation des personnes concernées • Préparer le matériel et l'exposé sur le projet AEP. • Etablir un compte rendu de la réunion • En une demi journée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les autorités et les élus sont informés sur les projets retenus par l'ONEP • Les CR adhèrent et montrent leur volonté pour appuyer l'ONEP dans la mise en œuvre du projet.
<p>2. Planification et engagement de la commune</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir l'engagement de la commune quant à sa participation financière <ul style="list-style-type: none"> ▪ Planifier la mise en œuvre du projet au niveau des CR « Plan d'action de l'animation sociale » • Designer un technicien de la CR pour le suivi du projet avec l'ONEP. • Explorer des unités socio territoriales homogènes pour faire la base des UG du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> • La réunion avec les CR vise à les impliquer très tôt dans le processus de l'approche participative • EMS collecte les données socio économiques et la monographie des communes concernées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation des exposés sur les projets AEP. • Information des CR et des autorités par écrit selon la voie officielle 15 j avant la réunion • On peut regrouper une ou plusieurs communes en fonction de la conception du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Les données nécessaires pour démarrer l'animation sont disponibles • Les CR sont informées sur le site à équiper et sur sa participation financière • L'engagement ferme de la participation financière de la commune est obtenu • Les CR sont engagées pour désigner un technicien qui suivra le projet avec l'ONEP.
<p>3. Information, diagnostic et conception participative</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer la population dans tous le processus du projet. • Evaluer les connaissances de la population sur les AEP rurale • Obtenir une réponse claire des populations sur l'acceptation ou le refus du projet • Entreprendre avec la population de la localité, un diagnostic de la situation, leurs capacités d'assumer la contribution financière, et la désignation d'un comité villageois responsable de suivi des étapes du projet, faire la liaison entre la population et l'ONEP et l'établissement d'un planning pour la collecte de la participation • Expliquer à la population les conditions techniques pour les emplacements des BF 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un diagnostic participatif de la réalité locale. exp. « placer les points d'eaux existants sur la carte et donner leurs statuts... » • L'évaluation des organisations sociales existantes. • Désignation d'un comité. • Remette au comité tous les documents produits par l'ONEP pour le choix du mode de gestion. • Etablissement de la liste des usagers et la liste des ménages qui vont participer au financement du projet. • Discussion sur le nombre et l'emplacement de BF. • Négociation avec la communauté pour obtenir une adhésion parfaite au projet. 	<ul style="list-style-type: none"> • Informer les autorités et les CR par écrit en précisant la date, le lieu et l'objectif de la réunion. • Préparer la logistique. • Remettre au comité tous les documents produits par l'ONEP qui aident dans le choix de mode de gestion. • Partage des rôles entre les membres de l'équipe, • Rédaction du rapport provisoire de localité • 1 journée entière par douar. 	<ul style="list-style-type: none"> • La population est bien informée sur le projet. • Une réponse claire sur l'acceptation du projet et de ses conditions est obtenue ; • Le diagnostic de la situation est actualisé. • La liste des bénéficiaires du projet est arrêtée, • Les modalités de la collecte de la participation financière et le les délais sont arrêtés. • L'ONEP dispose de choix de la population sur le mode de dessert, d'indicateurs sur la capacité financière des populations et des indications préliminaires sur le mode de gestion. • Dé l'achèvement de diagnostic participatif, la convention avec la CR devrait être établi

<p>4. Animation sociale dans le cas de la BF :</p> <p>4.1 - Validation des emplacements des BF</p>	<p>4.1.1. Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valider le nombre, et l'emplacement des BF avec l'ONEP. • Obtenir un engagement officiel des parcelles d'emplacement des BF. • Examiner la collecte de la participation financière de la participation. • Remettre au comité villageois les documents concernant le choix et la formalisation de l'UG. 	<p>4.1.2. Contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ONEP doit confirmer la faisabilité technique de l'emplacement des BF. • Remise des BF est conditionnée par l'achèvement de la collecte de la participation financière et le versement de la deuxième tranche de la participation de la commune • EMS appuies pour la formalisation de UG • L'EMS récupèrera les références des UG pour constituer un dossier de base et le communiquer à l'ONEP locale pour le suivi. 	<p>4.1.3. Modalités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparer la logistique et le matériel pédagogique convenable • S'installer dans un lieu convenable • Avoir une présentation de +50% de la population • Présenter le mode de gestion existant pour aider la population à prendre une décision 	<p>4.1.4. Résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'emplacement et le nombre des la BF est validé • Les terrains de l'emplacement des BF sont définitivement réservés par la communauté • La population est informée sur les modes de gestion possible des BF • La collecte de la participation de la population se poursuit normalement. • La réflexion sur le mode de gestion le plus approprié est déjà bien avancé • Le démarrage des travaux est conditionné par la collecte de 50% de la contribution de la population et de la commune.
<p>4.2.. Mettre en place des unités de gestion ; formation et éducation sanitaire</p>	<p>4.2.1. Objectif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formaliser les UG • Etablir les conventions entre les UG/CR et ONEP • Former les UG. • Réaliser des séances de l'éducation sanitaire au profit des bénéficiaires. 	<p>4.2.2. Contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire des actions d'accompagnement des UG, des gardiens gérants et la population cible en matière de l'éducation sanitaire 	<p>4.2.3.– Modalité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer les autorités locales • Préparer la formation des UG 	<p>4.2.4. – Résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les UG sont identifiées et mise en place • Les comités et les usagers ont compris leurs rôles et leurs responsabilités • les populations ainsi que les comité de gestion ont reçu les premières séances de sensibilisation sur l'éducation sanitaire.
<p>4.3. formation des unités de gestion</p>	<p>4.3.1. – Objectif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Former les UG sur les règles de gestion d'un service de la distribution de l'eau, et sur l'hygiène de l'entretien des BF • Dispenser aux UG les éléments de base en comptabilité générale. 	<p>4.3.2. – Contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des UG et GG, et matière de gestion de projet et d'hygiène. • Former les gardiens gérants sur : la distribution de l'eau au niveau de la BF ; comment établir un calendrier pour les ouvertures de la BF, la précision des prix de la vente, les règles d'hygiène au niveau des BF, et les récipients de stockage. 	<p>4.3.3. – Modalité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer les autorités et les participant • Inviter 15 à 20 participants de 5 à 7 associations • Invité particulièrement les femmes • Faire une évaluation après chaque formation • Une journée pour les gardien gérant et 3 jours pour les associations 	<p>4.3.4. – Résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les UG ont été formées sur la gestion (technique de distribution de l'eau, comptabilité, gestion des clients) • Des séances sur l'hygiène et la santé ainsi que l'entretien des BF ont été exposé aux usagers.
<p>4.4. Suivi consolidation et évaluation des impacts :</p>	<p>4.4.1. – Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivre les performances des UG et consolider les formations si besoin • Suivre l'éducation sanitaire • S'assurer de la bonne gestion des installations. • Evaluer le niveau de satisfaction des usagers et l'impact du projet. 	<p>4.4.2. – Contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire un suivi périodique et régulier aux unités de gestion, pour examiner leurs performances 	<p>4.4.3. Modalité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une journée semestre • Des réunions avec UG. 	<p>4.4.4. – Résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les UG sont performant • Les bénéficiaires sont satisfaits.

5. Animation sociale dans le cas de BI	5.1. – Objectifs <ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les conditions d'accès au BI • Expliquer davantage aux usagers les conditions liées à la réalisation des BI • Examiner la possibilité de financement de BI • Examiner la faisabilité des AEP et l'option des EEU. 	5.2.. - Contenu : <ul style="list-style-type: none"> • Confirmation du choix de BI et conditions d'accès. • Expliquer à la population la nécessité de disposer d'un système approprié d'assainissement et d'évacuation des eaux usées. • Expliquer les conditions financières, sanitaires et techniques pour accéder aux BI : le financement est supporté à 100% par les usagers. • L'EMS donne son appui à la population jusqu'à la constitution et la mise en place des unités de gestion et communique leurs références à l'ONEP. 	5.3.- Modalités <ul style="list-style-type: none"> • Faire la démarche administrative pour informer les populations • Préparer les documents et les supports d'information et d'illustrations. 	5.4. -Résultats <ul style="list-style-type: none"> • Les usagers ont bien compris les conditions liées à la réalisation des BI • Les capacités des usagers à supporter les frais des BI ont été examinées • Les usagers ont une idée claire sur les possibilités des modes de gestion existants,
5.1- Confirmation du choix du BI et conditions d'accès	5.1.1. Objectif <ul style="list-style-type: none"> • Expliquer d'avantage aux usagers les conditions liées à la réalisation des BI et les possibilités de son financement, • Examiner la perception de la population concernant le mode de gestion. 	5.1.2. Contenu <ul style="list-style-type: none"> • Avoir le consensus communautaire pour les BI, • Le financement est à supporter à 100% par l'utilisateur en plus de la participation de 500dh/foyer, • L'ONEP peut accorder des facilités pour les branchements sociaux, • L'existence d'une association pour organiser la population et faire l'engagement avec l'ONEP, 	5.1.3.– Modalité <ul style="list-style-type: none"> • Faire la démarche administrative pour informer les populations, • Préparer les documents et les supports d'information et d'illustrations, • Organisation des réunions élargies pour informer toutes les populations, • Élaboration de PV de la réunion, • Rappporter les nouveaux éléments dans le rapport de la localité. 	5.1.4. – Résultats <ul style="list-style-type: none"> • Les usagers ont bien compris les conditions liées à la réalisation des BI, • Les capacités des usagers à supporter les frais des BI ont été examinées, • Le mode de gestion du SAEP est confirmé.
5.2.. Information sur les coûts des BI et sur l'option technique du SEEU	5.2.1– Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer les coûts des BI après l'étude technique • Communiquer les coûts supplémentaires pour les SEEU. • Arrêter la source et les modalités des paiements. 	5.2.1 – Contenu : <ul style="list-style-type: none"> • Cette étape se déroulera après la réalisation de l'étude technique et la proposition pour les SEEU • Tester la capacité des usagers de supporter les frais des BI et de SEEU, dans le cas où les usagers ne peuvent pas supporter ils pourront revenir sur le choix de BI et se limiter au BF. 	5.2.3. – Modalités <ul style="list-style-type: none"> • faire la démarche administrative pour informer la population sur la date, l'heure et le lieu de la réunion • Préparer les supports d'information illustrant les coûts de la réalisation de BI et le SEEU 	5.2.4. – Résultats : <ul style="list-style-type: none"> • Les usagers connaissent les coûts définitifs des BI ainsi que ceux pour la réalisation des SEEU • Les sources et les modalités de paiements sont arrêtées.
5.3. - Financement du projet par fonds locaux.	5.3.1 - Objectifs <ul style="list-style-type: none"> • Appuyer la communauté pour la collecte des fonds pour la réalisation des BI • Communiquer les études techniques et discuter les options des EEU à adopter • Aider les populations à élaborer l'appel d'offre. 	5.3.2. – Contenu : <ul style="list-style-type: none"> • l'EMS devrait jouer le rôle de facilitateur et aider les populations à collecter les fonds et suivre la réalisation de l'étude technique. 	5.3.3. – Modalités <ul style="list-style-type: none"> • Discuter avant la réunion avec la population les études du réseau BI et les options des SEEU et leurs coûts • Informer les autorités locales sur les réunions • Préparer les prototypes des engagements pour les UG 	5.3.4. – Résultats <ul style="list-style-type: none"> • Les études du réseau d'AEP et de l'option d'EEU sont acceptées. • Les populations connaissent les coûts des BI et les suppléments pour les EEU. • Les usagers sont d'accord pour collecter les fonds nécessaires pour les BI et d'installer les SEEU retenu • Les conventions de gestion seront signées avec les UG

5.4.- Financement par un préfinancement de l'ONEP	5.4.1. Objectifs <ul style="list-style-type: none"> • Informer les usagers sur les conditions et les procédures de préfinancement ONEP • Appuyer la communauté à collecter les 30% des financements • Communiquer les études techniques et discuter les options des SEEU 	5.4.2.. Contenu : <ul style="list-style-type: none"> • EMS devrait jouer le rôle de facilitateur pour constituer le dossier de préfinancement. • La collection et versement des 30% de la contribution financière pour l'ONEP • Suivre la réalisation des études par l'ONEP • Suivre l'établissement du contrat de préfinancement de l'ONEP 	5.4.3. Modalités <ul style="list-style-type: none"> • Préparer la liste des documents nécessaires pour le dossier de préfinancement et informer les usagers sur la démarche à suivre et les conditions d'obtenir un crédit • Préparer les prototypes des engagements, règlement pour l'UG • Faire des réunions élargies avec les femmes et une autre avec les hommes. 	5.4.4. Résultats <ul style="list-style-type: none"> • Les usagers sont bien informés sur les conditions et les procédures pour l'obtention du préfinancement ONEP • Les usagers reçoivent l'appui nécessaire pour collecter les 30% de financement • Les études techniques et les options des SEEU à adopter ont été présentés et discutés avec les usagers. • Les conventions de gestion et de l'octroi du crédit sont signées, entre UG et ONEP.
5.5.- Constitution des UG formation et éducation sanitaire	5.5.1. - Objectif <ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les usagers dans la formalisation • Procéder à la formation des UG • Sensibiliser les usagers sur l'usage de l'eau et sur les règles de l'hygiène 	5.5.2..Contenu : L'EMS expliquera : <ul style="list-style-type: none"> • la procédure pour la création des unités de gestion • Le rôle de chaque partenaire : ONEP, CR, UG • L'intérêt d'intégrer les femmes dans le processus de constitution des UG. 	5.5.3. Modalité : <ul style="list-style-type: none"> • préparation des documents et de la logistique pour la formation • L'élaboration des invitations • L'établissement d'un programme de formation 	5.5.4. Résultats <ul style="list-style-type: none"> • Les unités de gestion appropriées pour chaque groupement sont mises en place. • Unités de gestion leurs natures et leur besoin sont mis à niveau • Les connaissances des membres actifs des unités de gestion sont renforcées • La durabilité des activités des unités de gestion est garantie • Remise de système de BI

BaseLine

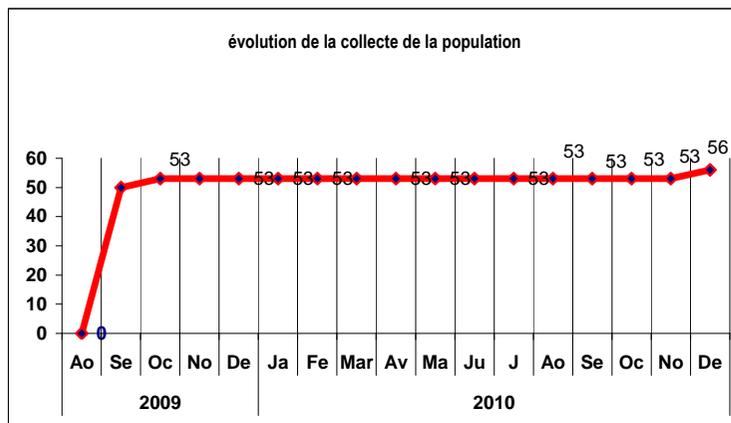
Avancement des projets

Alimentation en eau potable Ouarzminin

Données de base					Etat d'avancement				
Cout du projet/M DH	Contribution de la CR /DH	Montant à collecter/pop en dh	Nb d'habitant	Durée des travaux	Montant collecté/pop en DH	% collecté /pop	Montant collecté /CR en DH	% collecté /CR	% des travaux
9	1 350 000	89 000	1 218	14 mois	50 000	56	0	0	0

Période d'exécution

Etapas du projet	2009					2010						2011						2012																						
	Ao	Se	Oc	No	De	Ja	Fe	Mar	Av	Ma	Ju	J	Ao	Se	Oc	No	De	Ja	Fe	Mar	Av	Ma	Ju	J	Ao	Se	Oc	No	De	Ja	Fe	Mar	Av	Ma	Ju	J	Ao	Se	Oc	No
Animation	[Red bar indicating activity from Sep 2009 to Mar 2012]																																							
% de la collecte des CR	[Empty grid]																																							
Contribution de la population	[Orange bar]					[Orange bar]						[Orange bar]						[Orange bar]						[Orange bar]																
assistance technique	[Empty grid]																																							
Travaux de desserte	[Red bar indicating activity from Mar 2011 to Jun 2012]																																							
Mise en service	[Empty grid]																																							
Création formation d'unités de gestion (Ass.)	[Teal bar indicating activity from Jun 2010 to Jun 2011]																																							



Points forts:

- La collecte de la participation financière de la population est de 56% avant le démarrage des travaux.
- L'association ahel Ouarzminine a participé à la formation des gestionnaires locaux à Imouzzér/région de Fès (2010),

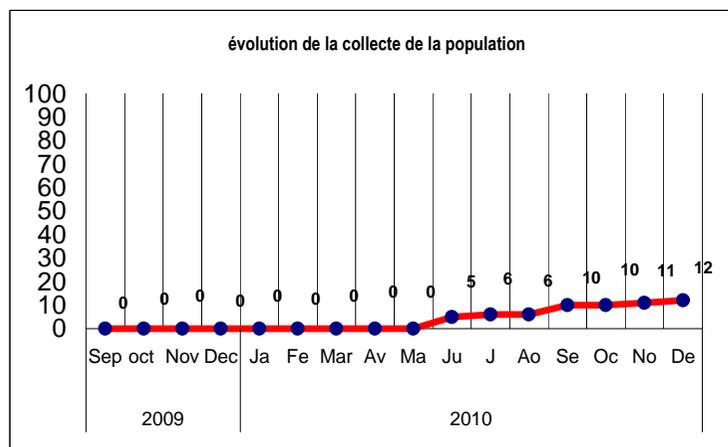
Points faibles:

- Les travaux sont en retard (traversée domaine forestier)

Alimentation en eau potable Projet Sidi Boushab / R1

Données de base					Etat d'avancement				
Cout du projet/ M DH	Contribution de la CR /DH	Montant à collecter/pop en dh	Nb d'habitant	Durée des travaux	Montant collecté/Pop en DH	% Collecté /pop	Montant collecté/CR en DH	% Collecté /CR	% des travaux
41 400 000	6 210 000	615 000	7205	35 mois	73 500	12%	0	0	0 *

Etapes du projet	Période d'exécution																																						
	2009				2010								2011								2012																		
	Sep	oct	Nov	Dec	Ja	Fe	Mar	Av	Ma	Ju	J	Ao	Se	Oc	No	De	Ja	Fe	Mar	Av	Ma	Ju	J	Ao	Se	Oc	No	De	Ja	Fe	Mar	Av	Ma	Ju	J	Ao	Se	Oc	No
Animation																																							
% de la collecte des CR																																							
Contribution de la population																12%																							
Assistance technique																																							
Travaux de desserte Sidi Boushab																																							
Mise en service																																							
Création formation d'unités de gestion																																							



Points forts:

- ☞ la collecte de la participation financière de la population est de 46% avant le début des travaux.
- ☞ Début des travaux en octobre 2010.

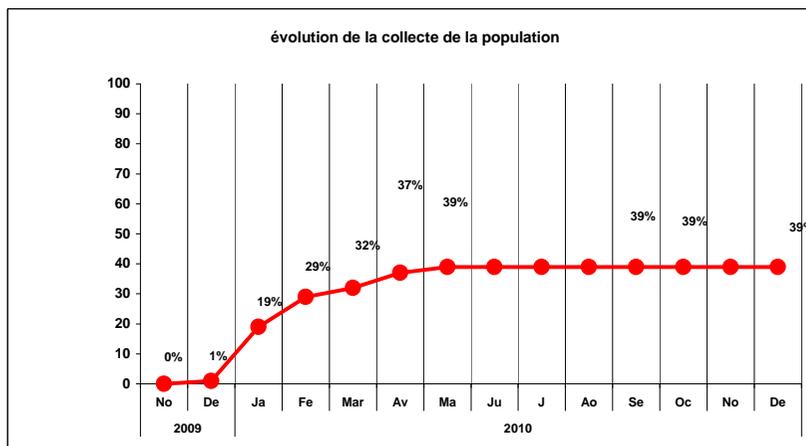
Points faibles:

- ☞ Retard travaux prévisible (desestement d'une entreprise)

Alimentation en eau potable Tighmi Centre et Douars / R2

Données de base					Etat d'avancement				
Cout du projet/ M DH	Contribution de la CR /DH	Montant à collecter / pop en DH	Nb d'habitant	Durée des travaux	Montant collecté /pop en DH	% collecté/pop	Montant collecté /CR en DH	% collecté /CR	% des travaux
15,08	3 372 000	115 500	2689	21 mois	44 750	39%	0	0	90%

Etapas du projet	Période d'exécution																																						
	2009												2010												2011				2012										
	Ja	Fé	Mar	Av	Ma	Ju	J	Ao	Se	Oc	No	De	Ja	Fe	Mar	Av	Ma	Ju	J	Ao	Se	Oc	No	De	Ja	Fe	Ma	Av	Ma	Ju	juil	Ao	Se	Oc	No	De	Ja	Fe	Mar
Animation																																							
%de la collecte / CR																																							
Contribution de la population																																							
Assistance technique ONEP																																							
Travaux de desserte																																							
Mise en service																																							
Création formation des unités de gestion																																							



Points forts:

- ☞ Les travaux sont en cours d'achèvement
- ☞ Participation des associations à la formation des AUE à Immouzer Kander/ fès

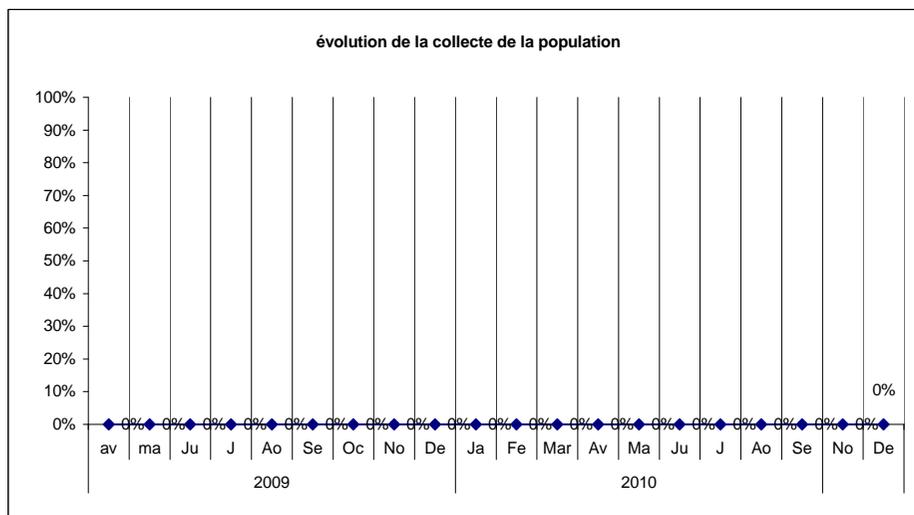
Points faibles:

- ☞ La collecte de la participation financière de la population est faible
- ☞ Retard de signature de l'avenant à la convention initiale
- ☞ Convention de gestion des BF non établie
- ☞ Gardiens gérants non désignés et non formés

Alimentation en eau potable de 35 douars d'Immuizzer Ida Outanan

Données de base					Etat d'avancement				
Cout du projet/ M DH	Contribution de la CR/DH	Montant à collecter / pop en dh	Nb d'habitant	Durée des travaux	Montant collecté /pop en DH	% collecté/pop	Montant collecté /CR en DH	% collecté /CR	% des travaux
		75000	2609	18 mois		0			

Etapas du projet	Période d'exécution																																																			
	2009									2010									2011									2012																								
	av	ma	Ju	J	Ao	Se	Oc	No	De	Ja	Fe	Mar	Av	Ma	Ju	J	Ao	Se	Oc	No	De	Ja	Fe	Ma	Av	Ma	Ju	jui	Ao	Se	Oc	No	De	Ja	Fe	Mar	Av	M	j	ju	A	Sep	Oc	No	Dé							
Animation																																																				
% de la collecte de CR																																																				
Contribution collecté des populations / DH																																																				
Assistance Technique (suivi des travaux)																																																				
Travaux de desserte																																																				
Mise en service global provisionnel																																																				
Constitution et formation des UG																																																				



Points forts

- ☞ La convention de financement est signée et approuvée.
- ☞ Réalisation de la phase I et II de l'animation sociale
- ☞ Création de la fédération Alhenhar pour l'eau potable
- ☞ Début de travaux prévu en Mars 2011

Points faibles

- ☞ Conflit de la population sur l'exploitation de la source Alhenhar
- ☞ La collecte de la participation financière de la population est de 0%,

